



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie



Relance de la Coopération et Coordination de l'Aide

**par le Ministre de la Coopération, du Développement et
de l'Aménagement du Territoire**

**Conférence des partenaires du développement du Togo
Bruxelles, 18-19 Septembre 2008**

Les résultats attendus de la Conférence

Pour le gouvernement Togolais, cette Conférence sera un succès si elle aura atteint les résultats suivants :

1. Une vision partagée des acquis de la reconstruction politico-économique en cours et des défis qui restent à aborder.
2. La détermination de mettre le processus du DSRP au centre du partenariat international, pour assurer un haut niveau de coordination stratégique des partenaires.
3. Un accord pour la mobilisation rapide et efficace des ressources et des capacités nécessaires pour la réalisation des mesures d'urgence et la mise en œuvre du plan d'action prioritaire.
4. Le consensus autour d'un mécanisme de coordination de l'aide, ancré dans la structure du DSRP, qui démarre dès à présent, selon la proposition de l'Union Européenne agréée par les autres partenaires, par la mise en place d'un
 - GRUPE D'ACCOMPAGNEMENT des partenaires vers la finalisation du DSRP et le point d'achèvement de l'initiative PPTE

Une vision partagée des acquis et des défis (1)

Nous **vous avons parlé sans réticences** des crises graves que le pays a traversé dans son passé récent, dues principalement:

- **à la faiblesse du cadre démocratique, et**
- **à une mauvaise gestion des ressources**

Une vision partagée des acquis et des défis (2)

Et nous vous avons montré que, depuis quelques ans, grâce à l'appui des partenaires qui lui ont fait confiance, le pays a su prendre des mesures courageuses aptes à reprendre un chemin de redressement démocratique et économique et de croissance, comme:

- **L'APG et le processus démocratique (appuyés notamment par l'UE, le PNUD, la France), et**
- **Les réformes macro-économiques et structurelles (appuyées par le FMI, la BM, la BAD et les autres partenaires).**

Une vision partagée des acquis et des défis (3)

Nous n'avons pas caché qu'il y a des défis encore ouverts, qui concernent notamment :

- La consolidation du processus démocratique, par l'accomplissement de tous les engagements pris;
- La finalisation du processus du DSRP et l'accomplissement des étapes nécessaires jusqu'au point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2010; et
- L'exécution d'interventions efficaces à court et à moyen terme pour la reprise économique, le relèvement des revenus et des conditions de vie des populations du Togo.

Un accord de partenariat global axé autour du DSRP (1)

Le cadre de référence pour aborder ces défis est le DSRP que nous vous avons illustré dans ses composantes et ses mécanismes de mise en œuvre.

Nous voulons que le DSRP devienne le cadre de référence pour tous les partenaires, au niveau global, sectoriel et local.

Etant donné que la coopération vient d'être relancée, cet alignement au DSRP est plus facile et est la meilleure manière pour commencer, dans le respects des principes de la Déclaration de Paris, dont le Togo est signataire.

Nous demandons un accord explicite sur ce point, pour accélérer la mise en place d'appuis stratégiques alignés et harmonisés de la part des différents partenaires.

Un accord de partenariat global axé autour du DSRP (2)

Cela implique que les partenaires pourront :

- aider dans la préparation du DSRP complet prévu pour début 2009; et
- pourvoir un appui flexible, non seulement pour la réalisation des projets, mais aussi pour le renforcement des capacités à tous les niveaux.

Nous voulons ainsi créer les conditions pour le dépassement à terme des modalités d'aide-projet et la mise en place d'aides budgétaires coordonnées entre les partenaires au niveau général et sectoriel.

Les ressources pour la réalisation des actions prioritaires (1)

La mission récente du FMI au Togo a constaté que **le pays dispose** :

- des ressources nécessaires à l'apurement, de la dette; et
- des aides budgétaires nécessaires pour le service de la dette et les réformes structurelles.

Mais **il est encore fortement déficitaire** en ce qui concerne :

- les ressources pour les investissements dans les infrastructures et les services de base.

Les ressources pour la réalisation des actions prioritaires (2)

Comme illustré par les présentations des Ministres au cours de cette Conférence, le pays à des gaps de ressources à court-moyen terme de centaines de Milliards de FCFA dans :

- le transport routier (306 milliards)
- l'eau et l'assainissement (80 milliards)
- l'agriculture (36 milliards)
- dans l'énergie, la santé et l'éducation, la réforme administrative, où les gaps sont en train d'être calculés, suite aux expressions d'intérêt récentes des partenaires.

Les urgences sociales et économiques (1)

La situation est rendue plus dramatique par les conséquences désastreuses des chocs économiques et naturels

intervenus au cours de cette année, qui :

- ont mis à genoux des régions entières,
- ont frappé les plus pauvres, et
- risquent de compromettre des sources fondamentales de revenu national, comme il est montré par la révision en bas des taux de croissance estimés par le FMI.

Les urgences sociales et économiques (2)

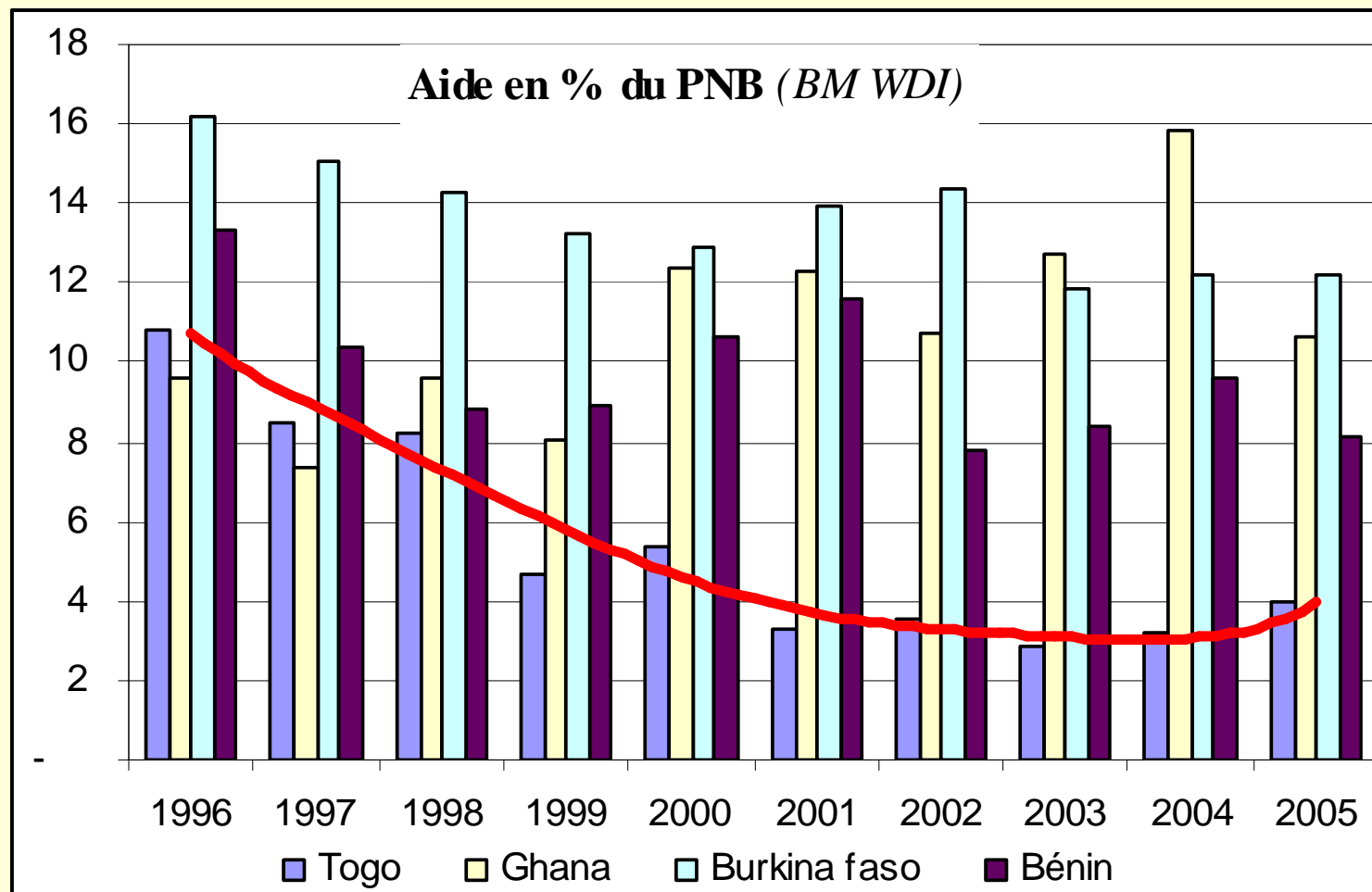
Cette situation demande de **réponses rapides et efficaces**, pour lesquelles le gouvernement a prédisposé des plans détaillés, mais il faut assurer les ressources pour leur mise en œuvre, en vue de :

- **soulager** les situations les plus dramatiques et les groupes les plus vulnérables;
- **renforcer la crédibilité et l'appui des population** vis-à-vis du nouveau processus démocratique.

La coordination de l'aide et le rôle des Partenaires du Développement (1)

Le tableau ci-dessous montre l'évolution quantitative de l'aide au Togo dans la dernière décennie, comparée à celle des pays limitrophes. On a déjà vu les

causes de cette crise de l'aide. Les données disponibles montrent que, encore en 2007 le Togo recevait 13 US\$ d'aide par habitant, contre les 57 US\$ par habitant qu'il recevait en 1990.



La coordination de l'aide et le rôle des Partenaires du Développement (2)

Aujourd'hui cette situation peut être considérée dépassée en termes quantitatifs, même si la grande partie des aides acquises est destinée au redressement macro-économique et les investissements dans les infrastructures et dans les services restent **encore sans couverture financière**.

En vue de cette relance de l'aide, le Gouvernement a mis en place un mécanisme de coordination, ancré au DSRP qui prévoit **un CED et des Groupes sectoriels**, où les donateurs pourront identifier leur Speakers et déléguer leur représentation, pour ceux qui ne sont pas sur place.

Coordination de l'Aide et appui des Partenaires au processus du DSRP

Conseil National des Politiques de Développement et de Lutte contre la Pauvreté (CNPDLP)

Comité Interministériel chargé des Stratégies de Lutte contre la pauvreté (CISLP)

Comités sectoriels: chaque comité est présidé par le Ministre du secteur concerné.

Comité Etat Donateurs pour l'appui au DSRP (CED)

Groupes de travail sectoriel des donateurs pour l'appui aux Comités sectoriels (GTSD)

(Base commune: alignement sur le DSRP)

La coordination de l'aide et le rôle des Partenaires du Développement (3)

Dans ce cadre, les Comités des Partenaires du développement peuvent assurer leur contribution institutionnelle et financière d'une manière flexible, alignée et coordonnée.

Notamment, ils peuvent appuyer le pays pour :

- le renforcement des capacités (formation, études, analyse des politiques et des stratégies spécifiques), dans les domaines des finances publiques ainsi que dans les secteurs prioritaires;
- la bonne exécution des projets d'investissement (couverture financière, transparence, supervision technique);
- la coordination de manière à éviter duplications, superpositions et coûts de transaction élevés;
- le développement stratégique, y compris la mise au point d'indicateurs partagés du DSRP, comme base d'un partenariat à long terme.

La coordination de l'aide et le rôle des Partenaires du Développement (4)

Par cette Conférence, nous voulons jeter les bases de cette architecture, ensemble avec nos partenaires:

- la création dès demain d'un GROUPE d'accompagnement des partenaires vers la finalisation du DSRP et le point d'achèvement de l'initiative PPTTE, selon la proposition de la UE agréée par la majorité des partenaires déjà présents, est un pas important vers la création du CED.
- la convocation d'une réunion rapprochée du groupe consultatif nous paraît aussi une opportunité clé pour le renforcement du partenariat stratégique.
- la création rapprochée, dans les secteurs prioritaires, des groupes de travail sectoriels des donateurs, avec leurs chefs de file, nous paraît aussi un engagement que nous pouvons prendre aujourd'hui. Ceux groupes permettront une spécialisation tendancielle des donateurs et la participation (par délégation) de donateurs qui ne sont pas présents sur le terrain.

Vers une application avancée de la Déclaration de Paris et de l'Agenda d'Accra

Ce cadre de partenariat aidera le Togo à accélérer et rendre plus efficace et déterminé son processus réformateur.

En particulier, nous voulons créer les conditions à terme pour mettre en place des aides budgétaires au niveau générale et sectoriel et dépasser le stade dispersif et coûteux de l'aide par projet.

**Je vous remercie pour
votre aimable attention**